

COMMUNE DE VALLEIRY
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
21 MAI 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt et un mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de VALLEIRY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au salon d'honneur de la mairie, sous la présidence de M. Alban MAGNIN, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice :	29
Nombre de conseillers municipaux présents :	28
Nombre de conseillers municipaux votants :	29
Date de convocation du Conseil Municipal :	13/05/2026

PRÉSENTS : M. Alban MAGNIN, maire, M. David EXCOFFIER, Mme Hélène ANSELME, M. Amar AYEB, Mme Virginie LACAS, M. Emmanuel SOGNO, Mme Elisabeth DEAL, M. Sébastien BURETTE, adjoints au maire, M. François FAVRE, Mmes Renée RICHARD, Christine NICOLET-DIT-FELIX, MM. Jean-Pierre MORETTI, Sylvain LANGE, Mme Laurence GROSJEAN, MM. Anthony SCIASCIA, Olivier JOLY, Mme Carole DUPONT, MM. Tommaso MENNILLO, Frédéric BARANSKI, Mme Céline MOREL, M. Aurélien GENDROT, Mme Alexandra DALLIERE, M. Matthieu WANNER, Mmes Valentine HUMBERT, Stéphanie DEGRAND, Gabrielle FRAISSARD, Mathilde FAVRE, Elisa CHEVREUX, conseillers Municipaux.

POUVOIRS : Claude LEPERS à Mme Hélène ANSELME

ABSENTS : -

M. Frédéric BARANSKI est élu secrétaire de séance.

DCM20260521-02

OBJET : DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS (5.3) - EPCI – Désignation des représentants siégeant aux commissions thématiques du conseil communautaire

Monsieur le maire expose que le conseil communautaire, réuni le 20 avril dernier, a créé un certain nombre de commissions règlementaires ainsi que des commissions thématiques, et a désigné les représentants de la Communauté de communes au sein des organismes extérieurs.

Concernant les 8 commissions thématiques internes suivantes :

1. Aménagement et Habitat ;
2. Mobilité ;
3. Patrimoine et Finances ;
4. Déchets ;
5. Agriculture, Environnement et Transition énergétique ;

DCM20260521-02

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération.

- 6. Social, Seniors et Petite enfance ;
- 7. ZAE, Economie, Formation et Tourisme ;
- 8. Sports, Culture et Santé ;

Il appartient aux communes de désigner par délibération les représentants comme suit :

- 2 sièges par commune comptant moins de 3 000 habitants (population totale),
- 4 sièges par commune comptant 3 000 habitants ou plus (population totale) : dont 1 siège réservé aux tendances minoritaires, toutes confondues, au sein du conseil municipal.
- Les vice-présidents et les conseillers communautaires délégués concernés par la thématique, membres de droit.

DÉCISION,

Après exposé et en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
A L'UNANIMITE**

DÉSIGNE les membres suivants :

Commissions	Siège 1	Siège 2	Siège 3	Siège 4
Aménagement et Habitat	Laurence GROSJEAN	Jean-Pierre MORETTI	David EXCOFFIER	
Mobilité	Renée RICHARD	David EXCOFFIER	Stéphanie DEGRAND	
Patrimoine et Finances	Anthony SCIASCIA	Laurence GROSJEAN	Valentine HUMBERT	
Déchets	Jean-Pierre MORETTI	Olivier JOLY		
Agriculture, Environnement et Transition énergétique	Jean-Pierre MORETTI	François FAVRE		
Social, Seniors et Petite enfance	Claude LEPERS	Christine NICOLET-DIT-FELIX	Renée RICHARD	Carole DUPONT
ZAE, Economie, Formation et Tourisme	Laurence GROSJEAN	Olivier JOLY	Amar AYEB	
Sports, Culture et Santé	Sylvain LANGE	Virginie LACAS	Anthony SCIASCIA	Christine NICOLET-DIT-FELIX

comme représentants du conseil municipal auprès des commissions thématiques intercommunales.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et a signé au registre le Maire.
 Pour extrait conforme,
 Le Maire
 Alban MAGNIN



DCM20260521-02

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération.